

# INSCRIPTIONS MERCREDIS RECREATIFS 2019/2020

A partir du mercredi 19 juin 2018 à 8h30.

*Ouverts aux enfants bousbecquois et/ou scolarisés à Bousbecque*

## Nombre de places :

**Maternels** : 32 places  
(à la maison des Petits Lutins & à l'école des Jonquilles)

**Primaires** : 36 places  
(au service Jeunesse et centre culturel Paul Valéry)

## Les Formules :

- Après-midi de 13h30 à 17h30
- Journée complète avec restauration de 9h30 à 17h30
- Journée complète sans restauration de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Garderie possible le matin à partir de 8h30 et le soir jusqu'à 18h30

## Pour une inscription réussie :

- L'avis d'imposition 2018 (revenus 2017) ou un justificatif de domicile (tranche 7 appliquée)
- Le dossier d'inscription (papier et numérique)

## Informations importantes :

- Les inscriptions se font obligatoirement à la période, avec la même formule.
- Méthode de calcul du tarif : revenus du foyer avant abattement divisés par le nombre de part.
- Pour les familles monoparentales : fournir un justificatif ou attestation sur l'honneur.

## Comment s'inscrire ?

**Se présenter à la Régie Unique en Mairie.**

Un talon par enfant

Monsieur et/ou Madame .....

Souhaite inscrire mon enfant .....

### Chez les (1 choix) :

Maternels

Primaires

### A la (aux) période(s) suivante(s) :

Période 1 « de l'été à la Toussaint », soit 7 mercredis

Période 2 « de la Toussaint à Noël », soit 7 mercredis

Période 3 « de Noël à Février », soit 6 mercredis

Période 4 « de Février à Avril », soit 6 mercredis

Période 5 « d'Avril à l'Eté », soit 10 mercredis

### Formule (1 choix) :

Après-midi

Journée avec restauration

Journée sans restauration

Option :  Garderie

Signature :